

**COURRIER REÇU**  
**09 MAR. 2017**  
**MAIRIE DE TORDÈRES**

Mr serge RICHARD  
Commissaire enquêteur

A  
Mme le Maire  
De Tordères

Objet : révision du POS et transformation en PLU

Enquête publique du 30 janvier 2017 au 28 février 2017

A l'issue de l'enquête publique citée en objet, je vous informe que 14 personnes se sont présentées pour formuler des observations sur le projet de PLU soit en les portant sur le registre, soit par courrier.

6 personnes ne font aucune objection particulière au PLU, mais font état de questionnement sur des aménagements tels que un parking, une verrière, des abris de jardin :

-Mr Blin jean, - Mr Maurice daniel, -Mme Sicard anne et Mr Mitjavila stephane, -Mr Goller virgile

- Mr Molina jean-marie, -Mr et Mme Mathis

Des points particuliers ont été soulevés :

Par l'AADECAA qui voudrait que les agriculteurs puissent construire des maisons d'habitation dans tous les secteurs agricoles

Par Mme Vidal qui s'étonne que tous ses terrains soient classés en emplacements réservés

Par Mme Coquet qui mentionne une erreur sur la parcelle N° 161.précédemment classée en zone agricole

Par Mr Sanyas concernant pages 66 et 67 les débuts des paragraphes relatifs à la zone A et au secteur Apa qui peuvent prêter à confusion de manière restrictive.

Des observations ont été faites par rapport au zonage et à la réglementation qui s'y applique :

Par Mme Coquet qui souhaiterait faire des hébergements en zone N

Par Mr Dumont qui souhaite construire (il ya eu commencement de travaux) en zone Apb

Par Mm Diaz qui souhaite construire en zone Apa

Par Mr Sanyas qui s'interroge sur la destination de certains bâtiments en zone A et en zone Apa et leur transformation en habitations

Par Mr et Mme Melich qui souhaitent construire en zone Apa (il y a déjà des installations non autorisées)

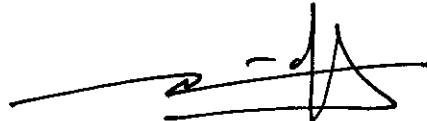
Par ailleurs Mme Vidal et l'AADECAA considèrent que la bergerie est une « verrue » source de nuisances .

Enfin Mr Saint Uperis remet en cause le zonage ;

Je vous informe que vous disposez d'un délais de 15 jours pour me faire connaitre votre avis sur ces observations.

Toulouges, le 06 mars 2017

Le C.E.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, looped flourish.

Serge RICHARD